

Questions orales

M. Blaikie: Avez-vous toujours sur vous les lettres de Ed?

LES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LES DÉPENSES D'ÉLECTION

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Contrairement à ce qu'il prétend, lorsque le Nouveau parti démocratique a expédié certaines lettres à Saint-Jean-Est après l'émission des décrets de convocation des électeurs, il a payé pour ces envois. Dans l'esprit de la Loi sur les dépenses d'élection, le ministre prendra-t-il les mesures voulues en faisant payer au parti conservateur plutôt qu'aux contribuables canadiens ce programme télévisé et ces envois?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai en main un opuscule qui décrit les faits entourant le conflit entre le Canada et la France au sujet des limites de pêche.

M. Broadbent: Qui a payé?

M. Crosbie: C'est le gouvernement, car il renferme des renseignements qui intéressent tous les Terre-Neuviens qui ne veulent pas se contenter des demi-vérités et des inepties spéculieuses répandues par le NPD. Dans cette main, j'ai un document qui porte la griffe de franchise du chef du Nouveau parti démocratique et dans lequel il dit espérer que les gens l'aideront à faire élire un néo-démocrate. Le document a été payé par le contribuable.

Par contre, le document publié par le gouvernement n'incite pas les gens à voter pour quelque parti que ce soit. Il ne fait que donner les faits au sujet des pêcheries, contrairement au document néo-démocrate qui invite les gens à voter pour le NPD. J'accepterai humblement vos excuses lorsque vous me les présenterez.

M. Murphy: Quelle date porte le document en question?

* * *

LES RÉFUGIÉS

L'ENTRÉE D'UN GROUPE DE CHILIENS

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, la question que je pose au ministre de l'Emploi et de l'Immigration a trait au désespoir que j'ai constaté chez les 20 réfugiés chiliens auxquels j'ai rendu visite hier à Montréal et dont les familles sont en rade en Argentine à cause du gouvernement.

Étant donné que leurs familles ont été surprises en transit alors que le gouvernement annonçait des changements administratifs à Ottawa sans prévoir de délai de grâce, et étant donné que le Haut Commissaire des Nations Unies sur les réfugiés estime qu'en l'occurrence il s'agit bien de réfugiés, le gouvernement ne pourrait-il pas reconnaître son erreur, mettre un terme à ses hésitations, et permettre enfin à ces réfugiés d'entrer au Canada pour y rejoindre leurs familles?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le ministre d'État (Immigration) a précisé la semaine dernière de quelle façon nous procédions, traitant le cas des Chiliens à Montréal, particulièrement ceux qui sont actuellement à Buenos Aires, et je pense qu'il a été très clair et j'appuie entièrement ce qu'il a dit.

Nous avons mis en place des mesures de contrôle le 20 février. Ces mesures ont été appliquées le 20 février. Actuellement, nous déployons tous les efforts nécessaires à Buenos Aires pour tenter de définir exactement quelle est la situation de ces personnes et, si elles sont des réfugiés authentiques, elles auront le droit et la possibilité de revenir au Canada ou de venir au Canada. Nous appliquons simplement les mesures et je pense, encore une fois, que nous faisons ce que nous sommes supposés faire et ce que nous avons annoncé il y a deux semaines que nous allions faire.

[Traduction]

M. Marchi: Monsieur le Président, le ministre et son gouvernement devraient cesser de manipuler l'opinion publique et de susciter les vives réactions dont on est témoin dans certaines régions du pays.

[Français]

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT FERA PREUVE DE COMPASSION ET DE JUSTICE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre si, au lieu de critiquer la grève de la faim, il pouvait s'intéresser à sa raison d'être, c'est-à-dire, aux gens bloqués en transit, aux gens qui sont de vrais réfugiés et aux personnes qui désirent rejoindre leur famille. Quand le ministre va-t-il faire preuve de la compassion et de la justice dont le premier ministre parlait l'été dernier?

[Traduction]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député a parlé de compassion et d'aide aux réfugiés. Je voudrais savoir ce qu'en pense le parti libéral en particulier. L'été dernier, lorsque nous lui avons demandé quelle était la position de son parti à l'égard des réfugiés, le député a dit que nous pourrions ouvrir des camps de réfugiés.

M. Marchi: Ce n'est pas vrai.

M. Bouchard: Je vous ai écouté. Pourriez-vous m'écouter à mon tour? Hier, le député était à Montréal. Se faire photographier avec ces gens-là ne suffit pas.

M. Marchi: Pourquoi n'allez-vous pas leur rendre visite au lieu d'aller en Floride?

M. Bouchard: Nous avons besoin d'être mieux renseignés à leur sujet. Quelle est votre position?

M. Marchi: Pourquoi n'allez-vous pas leur rendre visite au lieu de partir en vacances?

M. le Président: A l'ordre. Le député d'Abitibi.